FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Pigment Cosmétique – OUD

SECTION 1 – Identification
Nom du produit : Pigment cosmétique
Nom commercial : Oud
Classe chimique : Pigment en poudre
Fabricant : Atelier du Regard – Aquarelle Pigments
Adresse : 76 rue de Vesoul, 25000 Besançon, France
Téléphone d'urgence : +33 6 60 46 14 12
Email : atelierduregard25@gmail.com

SECTION 2 – Identification des dangers
Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement CLP/GHS. Aucun pictogramme requis.
Mesures de précaution : porter des gants, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation professionnelle.

SECTION 3 – Composition
Eau (Aqua) 62 %
Oxyde de fer rouge (CI 77491) 26 %
Glycérine 5 %
Noir de carbone (CI 77266) 4 %
Propylène glycol 3 %

SECTION 4 – Premiers secours
Yeux : rincer abondamment à l'eau claire pendant plusieurs minutes.
Peau : rincer à l'eau.
Inhalation : amener la personne à l'air libre.
Ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

SECTION 5 – Mesures de lutte contre l'incendie
Produit non inflammable. Moyens d'extinction : eau pulvérisée, mousse, CO2, poudre sèche.

SECTION 6 – Mesures en cas de dispersion accidentelle
Éviter le contact avec les yeux. Absorber avec un matériau inerte. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7 – Manipulation et stockage
Conserver dans un endroit frais, sec et ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et du soleil.

SECTION 8 – Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Port de gants recommandé. Lunettes de protection en milieu professionnel. Ventilation adéquate.

SECTION 9 – Propriétés physiques et chimiques
Aspect : liquide coloré – Odeur : inodore – Solubilité : miscible dans l'eau – Non combustible.

SECTION 10 – Stabilité et réactivité
Produit stable dans des conditions normales. Éviter les agents oxydants forts, acides et bases.

SECTION 11 – Informations toxicologiques
Peut provoquer une légère irritation des yeux et des voies respiratoires en cas d'exposition excessive.

SECTION 12 – Informations écologiques
Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau. Respecter la réglementation environnementale.

SECTION 13 – Considérations relatives à l'élimination
Éliminer conformément aux lois locales en vigueur.

SECTION 14 – Informations relatives au transport
Produit non classé comme marchandise dangereuse.

SECTION 15 – Informations réglementaires
Produit conforme aux réglementations cosmétiques et normes REACH.

SECTION 16 – Autres informations
Les informations ci-dessus sont fournies de bonne foi et basées sur l'état actuel des connaissances.